

Parents, familles et proches d'enfants sourds



Votre enfant est sourd. Il est entouré de nombreux professionnels : médecin ORL, audioprothésiste, orthophoniste, qui l'aident à surmonter son handicap. **Vous, Parents, vous avez également un rôle essentiel à jouer avec la Langue française Parlée Complétée (LfPC).**

La LfPC rend visible la langue française en complétant votre parole d'un code gestuel près du visage.

Votre enfant sourd reçoit la langue française de façon claire et précise.

Pourquoi utiliser la Langue française Parlée Complétée ?



Malgré un appareillage performant (contours d'oreilles et/ou implants cochléaires) **un enfant sourd ne perçoit pas la parole comme un enfant entendant :** les sons qu'il reçoit sont affaiblis et/ou déformés.

Un enfant entendant apprend à parler en écoutant ses parents mais **pour votre enfant sourd la langue orale est confuse.** Un exemple : un enfant sourd peut hésiter entre « bébé » ou « pépé ».

Un enfant sourd s'aide de la lecture labiale mais seulement **30% des sons de la parole sont visibles sur les lèvres.**

Quelques séances suffisent pour apprendre la LfPC !

La technique de base du code LPC s'acquiert en quelques heures.

Des formations sont dispensées par l'ALPC ou par ses correspondants sous forme de stages pendant les weekends ou durant l'été. Ensuite, un entraînement personnel permet d'acquérir la spontanéité et la fluidité.

Dès son plus jeune âge,

vous pouvez coder des mots à votre enfant : "maman", "papa", "le chat", "Tiens !", puis **vous enrichissez son vocabulaire**, comme vous le feriez avec un enfant entendant. Même si le jeune enfant sourd ne semble pas très réceptif au départ, il commence à décoder : il apprend à observer vos lèvres et les mouvements de vos mains, il débute alors son apprentissage de la LfPC et de la lecture labiale.

... et moi ? Comment je vais apprendre à « décoder » ?

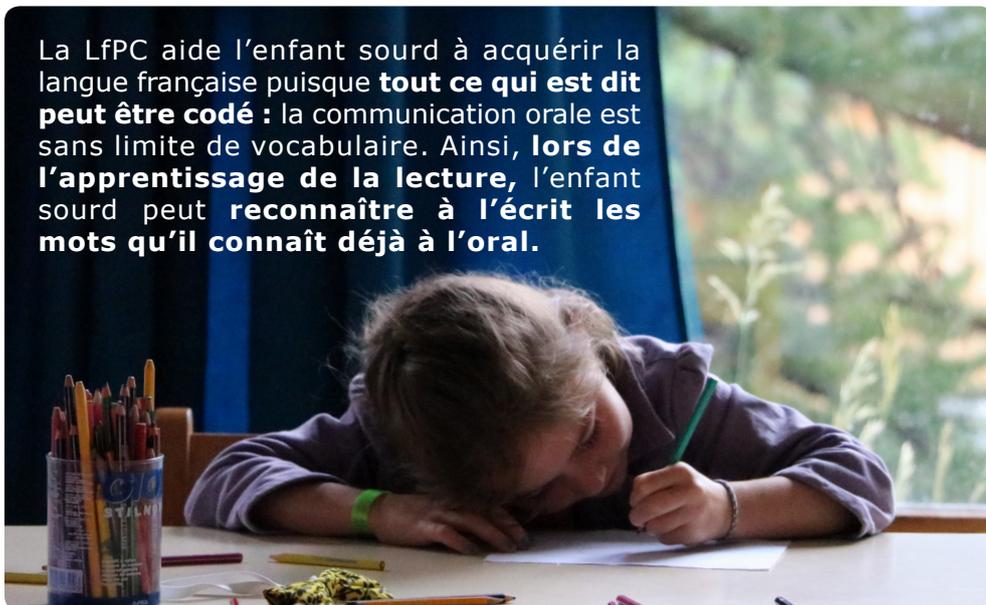


C'est par imprégnation que le jeune enfant apprend à décoder et qu'il acquiert la langue française.





La LfPC aide l'enfant sourd à acquérir la langue française puisque **tout ce qui est dit peut être codé** : la communication orale est sans limite de vocabulaire. Ainsi, **lors de l'apprentissage de la lecture**, l'enfant sourd peut **reconnaître à l'écrit les mots qu'il connaît déjà à l'oral**.



Et l'avenir de mon enfant ?

Les enfants sourds qui grandissent avec la langue française, comprennent, parlent, lisent et écrivent dans cette langue : **elle est leur langue**. Ainsi, ils ont une vie sociale ouverte et ils peuvent choisir leur voie professionnelle.

La LfPC apporte aux jeunes sourds un grand confort dans la communication orale et une moindre fatigabilité. Leur maîtrise du français et de la lecture sur les lèvres leur permet de comprendre toute personne même si elle ne code pas.

L'adaptabilité des jeunes sourds LPCistes favorise leur autonomie et leur intégration dans la société.



La LfPC favorise la scolarité !

En contribuant à l'acquisition de la langue française, **la LfPC permet d'accéder aux apprentissages donnés en français**, elle prépare à l'intégration des enfants sourds, en milieu dit « ordinaire ».

Toutefois, le contexte d'une salle de classe étant bruyant, l'enfant sourd peut être accompagné par un **codeur en LfPC**, qui code ce que l'enseignant dit aux élèves, qui peut reformuler les enseignements, les consignes et qui code les interventions des camarades.

Pourquoi utiliser la LfPC avec un enfant implanté ?

Le progrès technologique apporté par l'implant cochléaire ne restitue pas à l'enfant sourd l'audition d'un enfant entendant.

Utiliser la LfPC avec un enfant implanté vous permet de :

- **conforter l'enfant sourd dans sa réception** en précisant visuellement ce qu'il perçoit auditivement.
- lui apporter une aide **lors de situations bruyantes** (réunions à plusieurs locuteurs, bruits parasites,...).
- **continuer de communiquer oralement** même lorsqu'il ne porte pas ses prothèses auditives (bain, piscine, fatigue, panne de prothèse...).

Association ALPC
21 rue des Quatre Frères Peignot
Hall E - 75015 PARIS
Tél. : 01 45 79 14 04
contact@alpc.asso.fr



Site : www.alpc.asso.fr